

Domaine : Enseignement supérieur - Recherche

Rubrique : Recherche

École d'économie de Paris: trois partenaires privés au conseil d'administration

Trois partenaires privés font partie du conseil d'administration de l'École d'économie de Paris: Exane, AXA et l'AFPSE (American foundation for the Paris school of economics). La première réunion du conseil s'est tenue le 23 décembre 2006, alors que le décret qui approuve les statuts de la FCS (Fondation de coopération scientifique) est paru le 21 décembre 2006 (L'AEF du 21/12/2006, [72984](#)). L'École d'économie de Paris fait partie des 13 RTRA (réseaux thématiques de recherche avancée) approuvés par le gouvernement en octobre dernier (L'AEF du 04/10/2006, [69377](#)).

L'École d'économie de Paris va s'appuyer sur une dotation en capital de 24 millions d'euros, dont 80% ne peuvent être consommés, selon les statuts. 20 millions d'euros proviennent de l'État et des établissements fondateurs, 4 millions des partenaires privés. Les six établissements fondateurs sont l'ENS (École normale supérieure), l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales), l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, l'ENPC (École nationale des Ponts et chaussées), le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et l'INRA (Institut national de recherche agronomique). Les statuts précisent aussi que la fraction de la dotation susceptible d'être consommée annuellement ne peut excéder 5% du montant initial de la dotation.

DISPOSER D'UN CAPITAL PÉRENNE

"Nous avons fait le choix de nous appuyer sur une fondation au sens international du terme afin de disposer d'un capital pérenne. Créer une fondation à capital non consommable est la seule manière de garantir notre autonomie vis-à-vis des partenaires privés et vis-à-vis de l'État. L'autonomie passe par l'indépendance financière. La FCS ne peut pas être une lessiveuse à subventions publiques. De même, les entreprises ne s'engagent pas sur des projets de court terme mais participent au capital de la fondation. Nous sommes dans une logique de long terme", indique à L'AEF Thomas Piketty, directeur de l'EEP.

"Nous espérons que dans quatre à cinq ans, les revenus issus du capital représentent entre un tiers et la moitié de nos ressources disponibles", poursuit-il. L'École d'économie de Paris se donne pour objectif de lever au moins 20 millions d'euros supplémentaires en capital sur cinq ans. Selon les statuts, le nombre de

membres du conseil d'administration au titre du collège des partenaires privés est porté à 4 lorsque la part des partenaires privés dans la dotation de la fondation dépasse 30%, 5 lorsqu'elle dépasse 40% et 6 à 50%. Le conseil d'administration, présidé par Roger Guesnerie, professeur au Collège de France, compte aujourd'hui 17 membres.

La fondation s'appuie également sur l'AFPSE, basée à New-York. Elle a été créée pour permettre aux résidents américains d'effectuer un don pour l'EEP et de bénéficier en retour de déductions fiscales aux États-Unis. Présidée par Georges de Ménénil, elle compte actuellement une dizaine de personnes physiques et 5 organisations dont la fondation Gould. "Il s'agit d'une procédure courante car le fisc américain ne reconnaît pas les fondations étrangères", précise le directeur du RTRA.

FUITE DES CERVEAUX

L'École d'économie de Paris souhaite passer de 200 à 300 chercheurs dans les prochaines années. Cela passe par l'accueil de professeurs étrangers visitants sur plusieurs années. "La structure de droit privé doit permettre d'alléger les tracasseries administratives qui bloquent la recherche française. Elle donne une capacité de financement et de gestion diversifiée", estime Thomas Piketty. Il espère également que l'École d'économie de Paris permettra à certains professeurs partis à l'étranger de revenir en France. "Il faut lutter contre la fuite des cerveaux. Quand un professeur français qui enseigne à Harvard veut rentrer en France, il fait face à des procédures imprévisibles et bureaucratiques, nous allons simplifier cela."

En matière de formation, l'EEP labellise des parcours de masters ou de doctorat parmi ceux proposés par ses membres fondateurs. Deux programmes ont aujourd'hui reçu ce label. Ils représentent 300 étudiants. L'École d'économie de Paris espère à terme passer à 700 étudiants.

Contact: Thomas Piketty, 01 43 13 62 50, piketty@ens.fr

Lire aussi:

- École d'économie de Paris: création de l'association de préfiguration (L'AEF du 19/12/2005, [59391](#))
- L'École d'économie de Paris créée "pour que les élites mondiales se forment aussi en France", selon Thomas Piketty (L'AEF du 29/09/2005, [56512](#))

Dépêche n° 73690 © Copyright L'AEF - 1998/2006.

Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de L'AEF.

Ne pas respecter cette interdiction expose à des poursuites pénales et à une peine pouvant aller jusqu'à 300.000 euros d'amende et/ou 3 ans d'emprisonnement.

Contacteur L'AEF: L-aef@L-aef.com